



# Le Prône de Plouvien

Ar seiz plijadur warn-ugent

Les 27 plaisirs (= tous les plaisirs du monde)

## Informations Générales

Courriel : [mairie@plouvien.fr](mailto:mairie@plouvien.fr) - annonces : [prone@plouvien.fr](mailto:prone@plouvien.fr) - Internet : [www.plouvien.fr](http://www.plouvien.fr)

### MEMENTO - MAT DA C'HOUZOD

MAIRIE : ☎ 02 98 40 91 16  
 ALSH : ☎ 06 65 60 61 28  
 CCPA - ASTREINTE EAU ET ASSAINIS : ☎ 06 08 41 49 75  
 POMPIERS : ☎ 18 ou 112  
 GENDARMERIE : ☎ 17  
 SAMU : ☎ 15  
 MÉDECIN : Appeler le centre ☎ 15  
 PHARMACIE de garde ☎ 32 37  
 Plouvien : [pharmacie.plouvien@mail.com](mailto:pharmacie.plouvien@mail.com)

CABINETS INFIRMIERS :  
 • RUE DE BESQUIEN ☎ 02 98 40 00 56  
 • PLACE DE LA MAIRIE ☎ 02 29 02 64 09

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE : ☎ 02 98 40 97 83

PLOUVIEN SOLIDAIRE : ☎ 06 49 25 59 27 ou 06 21 36 04 12  
[plouviensolidaire@gmail.com](mailto:plouviensolidaire@gmail.com) -  
<https://plouvien-solidaire.asso-web.com>

RPAM PLABENNEC : ☎ 06 01 44 01 12 ou 06 98 56 32 22  
 (9<sup>H</sup>-16<sup>H</sup>30) - [rpam@plabennec.fr](mailto:rpam@plabennec.fr)

TAXI DOUERIN ☎ 02 98 40 98 07  
 TAXIS NP TRANS BRETAGNE ☎ 06 83 63 79 39

Assistante Sociale :  
 Lannilis fermé ☎ 02 98 04 02 65  
 Saint-Renan ☎ 02 98 84 23 22

CLIC : permanence téléphonique  
 de 9<sup>H</sup> à 12<sup>H</sup> ☎ 02 98 21 02 02

ALCOOL ASSISTANCE  
 Plouvien-Ploudalmézeau ☎ 06 71 02 81 29

RESTOS DU CŒUR LANNILIS ☎ 09 62 13 99 14  
 Distribution le 9/6 (13:30-16:00) (inscriptions mêmes  
 dates de 9<sup>H</sup> à 12<sup>H</sup>) - [restoducoeur.lannilis@orange.fr](mailto:restoducoeur.lannilis@orange.fr)

SECOURS CATHOLIQUE PLABENNEC :  
 Permanence téléphonique : ☎ 06 35 64 05 94

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES : [www.caf.fr](http://www.caf.fr). RDV  
 au : ☎ 0810 25 29 30

## À Plouvien

### INFORMATIONS MUNICIPALES

#### PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS

à compter du 1er juin

Nom	Poste	Jour	Horaires
Hervé OLDANI	Maire	Judi	10 h - 11 h 30
Denise MERCELLE	Écoles	Vendredi	10 h - 11 h
Olivier LE FUR	Agriculture, Voirie, Environnement	Mercredi	11 h - 12 h
Valérie GAUTIER	Sports, Action Sociale	Mardi	11 h - 12 h
Jacques LUCAS	Bâtiments, Espaces Publics	Judi	11 h - 12 h
Florence BERNARD	Urbanisme, Petite Enfance	Mercredi	11 h - 12 h
Martial CONGAR	Animation, Enfance, Jeunesse	Lundi	9 h - 10 h
Fatima SALVADOR	Finances	Vendredi	14 h - 15 h

↳ **PERMANENCE DU MAIRE** : Exceptionnellement, le Maire tiendra sa permanence vendredi 12/6 de 10:00 à 11.30.

↳ **URBANISME** : *Déclaration préalable* : \*PENGAM Yann, 8 rue des Gléan, abri de jardin : 8 rue de l'Île de Batz. \*M. et Mme PRETKOWSKI Thomas, Gouesnou, abri de jardin : 32 rue Per Jakez Hélias. \*HERVE Marc, panneaux solaires : Le Créo. \*VERGER Yannick, véranda : Minitihy. *Demande de permis de construire* : \*FERNANDES Alain et Olivia, Brest, habitation : 27 rue Per Jakez Hélias. \*JACQ Caroline, Gouesnou, habitation : 206 rue des Moulins.

↳ **TRANSPORT SCOLAIRE - Nouveautés** : Pour l'année scolaire 2020/2021, les familles paieront 120 € pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> enfants transportés, puis 50 € pour le 3<sup>ème</sup>. Gratuité à partir du 4<sup>ème</sup> enfant. Inscriptions exclusivement en ligne sur : <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>.

↳ **LINKY : LE NOUVEAU COMPTEUR ÉLECTRIQUE** : Enedis remplace actuellement les anciens compteurs d'électricité

par des compteurs Linky. Ils constituent un élément clé de la transition énergétique, offrent de nouveaux services au consommateur (meilleure connaissance de sa consommation, opérations à distance) et permettent à Enedis, en détectant les anomalies, d'intervenir plus rapidement en cas de panne. Linky n'utilise pas les radiofréquences. La pose gratuite d'environ 30 min est obligatoire. Le passage du technicien est signalé 30 à 45 jours en avance, par courrier. L'entreprise **Solution 30**, sera facilement identifiable grâce au logo «Partenaire Linky» et le poseur aura un badge. Sur Plouvien, le **déploiement de 1 670 compteurs** commence cet été pour finir fin octobre. **Information** : 0 800 054 659 ou [www.enedis.fr/linky](http://www.enedis.fr/linky).

↳ **CCAS - RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION** : le Conseil Municipal a élu le 3 juin 2020, 8 membres pour intégrer le Conseil d'Administration du CCAS de Plouvien. 8 autres membres doivent être nommés par le Maire, issus des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, des associations familiales, de retraités et de personnes handicapées. Ces associations sont invitées à faire connaître leur proposition en Mairie pour le 18 juin. Renseignements à la Mairie au 02 98 40 91 16.

↳ **TRAVAUX SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE : SECTORISATION** : Les travaux de sectorisation du réseau d'eau potable de Plouvien, géré par la CCPA, vont commencer. Cette sectorisation consiste à diviser la commune en 7 zones géographiques dans lesquelles les volumes d'eau mis en distribution sont mesurés, enregistrés et transmis quotidiennement à un poste central. La sectorisation est un outil qui permet un meilleur suivi du réseau d'eau potable et de localiser plus facilement les fuites. Les travaux auront lieu à partir du 8 juin et dureront un mois. Des coupures d'eau seront inévitables, d'une durée limitée, sur

## INFORMATIONS MUNICIPALES – (suite)

tout le territoire de la commune, selon les lieux de chantiers. Renseignements en Mairie.

📞 **AVIS IMPORTANT - CAMPAGNE DE DÉCLARATION DES REVENUS** : Les usagers peuvent, pour toutes leurs demandes, solliciter un RDV téléphonique afin qu'ils puissent être rappelés par un agent des finances (nouvelle possibilité dans le cadre de la campagne d'impôt sur le revenu que la DDFIP encourage fortement d'utiliser). Les usagers sont rappelés par un agent des finances au jour et à l'heure choisis à l'avance et bénéficient de plus de temps pour échanger sur leur dossier. La demande de RDV peut être effectuée par téléphone : soit en composant le numéro d'appel, non sur-

taxé : **0 809 401 401**, soit en appelant le service des impôts des particuliers : **02 98 00 30 31**. Pour les internautes, il est possible de prendre RDV via la messagerie sécurisée de leur espace personnel sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou directement à partir de la rubrique «contact» en première page de ce site.

📞 **MASQUES MIS A DISPOSITION DE LA POPULATION - RESPECT DES NORMES** : La commune de Plouvien a mis des masques en tissus à disposition d'une catégorie de la population. Elle rappelle que ces masques, fabriqués par des bénévoles selon les normes AFNOR, sont utiles, mais que les contrôles réglementaires AFNOR n'ont pas été réalisés. En conséquence, la commune se dégage de toute responsabilité.

### ETAT CIVIL



**NAISSANCES** : Juliette LOAËC, 5 rue Glenmor. Mila BARON, 15 rue Tanguy Malmanche.

### COLLECTE DES ORDURES MENAGERES



📞 02 90 85 30 18 [www.cc-plabennec-abers.fr](http://www.cc-plabennec-abers.fr)

Semaine 24 (du 8 au 12/6) :

zone B (semaine paire)



**Lundi 8** : Kermerrien. **Mercredi 10** : Tariéc, Le Créo, Kéricuff, Kérilien, Ruméan, Camhars, Kerhad, Roscoarec, Kéradraon, Kergroas, Kerventenant, Kerhals, le Crann, Kergeorges, Toul Al Bleis, Feunteunigou et St-Jean (maisons au nord du quartier de Feunteunigou uniquement, le long de la RD). **Jeudi 11** : Kérabo (partie Plouvien), Poulcaër.

### ANNONCES PAROISSIALES

Reprise des célébrations en respectant les mesures sanitaires : port du masque obligatoire et désinfection des mains à l'entrée. Messes : **le samedi à 18:30** et **le dimanche à 11:00** à **Plabennec** (entrée par le porche sud) et **le dimanche à 18:30** au **Folgoët** pendant le mois de juin. Réouverture de l'accueil de la maison paroissiale du lundi au samedi, de 9:30 à 12:00. Renseignements au 02 98 40 89 79 ou [mp.plabennec.abers@outlook.fr](mailto:mp.plabennec.abers@outlook.fr) ou [www.ndfolgoet.fr](http://www.ndfolgoet.fr).

### ACTIVITES CULTURELLES - SEVENADUREZ

#### MÉDIATHÈQUE

📞 **LE DRIVE SUR RDV** mis en place dans la médiathèque depuis le 18 mai pour récupérer des documents réservés préalablement sur le site ou par téléphone (pour les personnes sans mail) évolue. Désormais, vous pouvez réserver tous les documents dans les médiathèques de Bourg-Blanc et Plouvien (y compris les documents prêtés) et tous les supports : livres, revues, DVD, CD, jeux vidéo et jeux de société. Vous devez toujours prendre RDV et retirer votre ou vos document(s) dans votre médiathèque de référence, là où vous êtes inscrit(e). En effet, la navette interne entre les deux médiathèques (pour le transfert de vos



réservations) fonctionne de nouveau à partir de cette semaine.

📞 **HORAIRES DU DRIVE SUR RDV** : mercredi & vendredi de 14:00 à 19:00 et samedi de 14:00 à 17:00.

📞 **RETOUR DES EMPRUNTS** : Vous pouvez déposer vos documents pendant les horaires du drive ou dans la "Boîte retour" (sauf jeux de société) de la médiathèque. Les jeux de société sont à déposer pendant les horaires du drive.

📞 **EXPOSITION SUR LE NÉPAL** : Les personnes ayant prêté différents objets pour l'expo sur le Népal sont invitées à les récupérer en téléphonant auparavant au 02 98 40 92 59 pour prendre RDV.

### ÉCOLES - SKOLIYOU



**ÉCOLE DES MOULINS** : 📞 02 98 40 92 45 / [ecole.moulins@wanadoo.fr](mailto:ecole.moulins@wanadoo.fr). Vous pouvez joindre la directrice par téléphone ou par mail pour prendre RDV pour visiter l'école (nous vous indiquerons les consignes sanitaires à ce moment-là) ou pour inscrire votre enfant. Merci de vous munir du livret de famille ainsi que du carnet de santé de votre enfant. Les inscriptions "à distance" restent également d'actualité au numéro ou adresse mail mentionnés ci-dessus.



**ÉCOLE ST-JAOUA** : Pour les nouvelles inscriptions, les visites de l'école sont à nouveau possibles. Un protocole sanitaire sera mis en place (mise à disposition pour les familles de gel hydro alcoolique et de masques). Vous trouverez un lien pour accéder aux créneaux proposés sur le site internet de l'école : [ecolestjaoua.fr](http://ecolestjaoua.fr) et vous pouvez nous contacter par mail : [eco29.st-jaoua.plouvien@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco29.st-jaoua.plouvien@enseignement-catholique.bzh) ou par téléphone au 02 98 40 90 32.

### ANNONCES COMMERCIALES

♦ **LE BISTRO DES MOULINS**, Tariéc : est heureux de vous accueillir du mardi au samedi de 8:00 à 19:30. Venez profiter de notre terrasse côté jardin. Réservations au 02 98 04 02 89.

♦ **LE MOULIN A PIZZAS**, à Tariéc. 📞 02 98 02 48 42, change d'horaires. Mardi soir : fermé ; mercredi et jeudi : jusqu'à 20:30 ; Week-end : jusqu'à 21:00. Réservations par téléphone.

♦ **LA DROGUERIE DES ABERS** : sera présente ce samedi 6

juin sur la place de la mairie. Puis tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis de chaque mois de 9:30 à 12:00. Vous pouvez précommander sur [www.ladroguedesabers.fr](http://www.ladroguedesabers.fr).

♦ **Didier JACOPIN**, jardinier professionnel, vous propose ses services pour l'entretien de vos jardins à l'année ou en ponctuel. Tonte, taille, sarclage, plantation, nettoyage de talus, évacuation des déchets. 50% de réduction fiscale. Cesu préfinancé accepté. Renseignements : 📞 02 98 04 08 29 ou 06 66 87 72 79 - [www.didierjacopin.fr](http://www.didierjacopin.fr).

### SPORTS ET LOISIRS - SPORTOÙ HAG C'HOARIOÙ

🏃 **A.S.P. (Foot)** : INFO : Les joueurs et les parents des jeunes sont invités à consulter le site du club ([www.asplouvien.com](http://www.asplouvien.com)). Ils y trouveront une information relative à la mise à jour des photos d'identité sur les licences. Petites précisions : ❶ fournir de préférence une photo dont le fond est uni et clair. ❷ La fourniture d'une photo n'engage en aucun cas le joueur (ou ses parents) et ne vaut pas engagement de prendre une licence pour la saison prochaine. ❸ Les modalités d'inscriptions, qui devront tenir compte des contraintes sanitaires, seront communiquées très bientôt.

## PETITES ANNONCES - DA WERZHAÑ HA DA BRENAÑ

**TROUVÉ :** Appareil auditif le 28/5, près de la salle polyvalente. S'adresser en Mairie. ☎ 02 98 40 91 27 (H.R.). \*Pierres de moellon, idéal pour murs en pierres de taille. Quantité : 32 m<sup>3</sup> à 50 € le m<sup>3</sup>. A  
**À VENDRE :** \*foin en petites bottes (basse densité) venir récupérer sur place. ☎ : 06 73 49 89 24.

## Près de chez nous

### CCPA - Communauté de Communes du Pays des Abers



La CCPA est ouverte au public  
Horaires : 8:30-12:00 / 13:30-17:30

☎ 02 98 37 66 00

mail : [accueil@pays-des-abers.fr](mailto:accueil@pays-des-abers.fr)

Le port du masque est obligatoire dans nos locaux. Les accès et les espaces d'accueil et de circulation ont été aménagés et adaptés pour garantir la plus grande sécurité pour les agents et les usagers.

### EMPLOI - POSTOÙ LABOUR



POINT ACCUEIL EMPLOI DE PLABENNEC

☎ 02 90 85 30 12 - [accueil.emploi@pays-des-abers.fr](mailto:accueil.emploi@pays-des-abers.fr)

Le Programme des animations est disponible sur le site [www.pays-des-abers.fr](http://www.pays-des-abers.fr)

Réouverture des services d'accueil de la Maison de l'emploi avec une nouvelle réorganisation dans les locaux de l'hôtel de communauté à Plabennec - Le port du masque est obligatoire.

Accueil physique tous les matins du lundi au vendredi sur RDV - Accueil téléphonique tous les après-midis

### OFFICE DE TOURISME

Rando, sac à dos découverte, géocaching... Des idées d'activités pour découvrir les Abers vous attendent dans nos bureaux ! En juin, les bureaux de l'office du tourisme du Pays des Abers vous ouvrent leurs portes dans le respect des mesures sanitaires :

- Lannilis : mardi-jeudi 9:30-12:00 / mercredi-vendredi 9:30-12:00 & 14:00-17:00 / samedi 9:00-12:00. ☎ : 02 98 04 05 43.
- Plouguerneau : lundi au samedi 9:30-12:00 & 14:00-17:00. Fermé le mercredi. ☎ : 02 98 04 70 93.
- Le point info de l'Aber Wrac'h : pas de réouverture pour le moment.

Toutes nos infos : [office@abers-tourisme.com](mailto:office@abers-tourisme.com) / Facebook : Office de Tourisme du Pays des Abers / Instagram : Pays des Abers. Merci de penser à votre masque et au respect des gestes barrières ! Prenez soin de vous.

### DIVERS - A BEP SEURT

→ **CNP PLOUGUERNEAU** : Les réservations de stage d'été sont en ligne. le CNP met en place des ½ journées de pratique encadrées en kayak, paddle et planche à voile. La prochaine aura lieu le vendredi 5/6 à 14:00 en planche à voile. Location tous supports à tarif réduit du mardi au samedi et aussi (sur réservation) le dimanche après-midi : dériveurs, planche à voile, stand up paddle, catamaran, bateau à moteur, kayak double, caravelle pour les fratreries. Formulaires à la rubrique "location" sur le site : <http://cn-plouguerneau.com>. Contact par mail à [cnplouguerneau@wanadoo.fr](mailto:cnplouguerneau@wanadoo.fr) ou ☎ 02 98 04 50 46.

→ **DIMANCHE 7 JUIN - PARKING DU CASINO, Allée Verte, Lannilis - 9:30-12:30** : **Marché Bio De Lannilis** : rencontre avec les producteurs bio et locaux et achats de jus de fruits, miel, épicerie ambulante, droguerie ambulante. **Atelier de Réparation de Vélo des Abers** : Apprendre à entretenir son vélo gratuitement ! Récupération et réparation des vieux vélos au lieu de les jeter. **Don de Plantes** : donner, échanger, prendre des graines, arbustes, boutures, revues et livres, vendre outils, tout ce qui concerne le jardinage. **Organisés par Kan an dour.**

→ **ASSOCIATION CEZON** : Les animations reprennent sur l'île Cézon (Landéda). En attendant l'association propose

un "Atelier gourmand : le dessert des tartares" : cueillette puis confection d'un tartare d'algues, à l'intérieur du fort. RDV le dimanche 7/6 à 13:00, parking de Porz mateano avec Françoise Sage. Munissez-vous d'un panier de pêche ou d'un seau, d'une paire de ciseaux, d'un petit bocal + participation de 8 €. Vous repartirez avec le tartare confectionné. Nombre limité. Inscriptions à l'office du tourisme du Pays des abers : 02 98 04 05 43.

→ **RPAM : Les horaires d'ouverture du Relais Parents Assistants Maternels Intercommunal** : Futurs parents, parents et assistants maternels souhaitant avoir des informations (renseignements modes d'accueil pour un bébé à naître, recherche d'assistants maternels, renseignements administratifs...), contactez les animatrices du Relais suivant les horaires : **Lundi** : 9:00-16:30 (06 01 44 01 12 ou 06 98 56 32 22) - **mardi** : 9:00-16:30 (06 01 44 01 12 ou 06 98 56 32 22) - **jeudi** : 9:00-16:30 (06 01 44 01 12 ou 06 98 56 32 22) - **mercredi** : 9:00-16:30 (06 01 44 01 12) - **vendredi** : 9:00-16:00 (06 01 44 01 12). Si ces horaires ne vous conviennent pas, laissez-nous un message ou adressez un mail : [rpam@plabennec.fr](mailto:rpam@plabennec.fr), en nous indiquant vos possibilités. Nous espérons avoir l'occasion de vous retrouver très rapidement !



les lundi 22 - mardi 23 - mercredi 24 juin de 8:00 à 13:00  
Salle Marcel Bouguen à Plabennec.



Le don du sang est irremplaçable : ce geste essentiel et généreux permet de soigner un million de malades par an. Les personnes qui souhaitent se rendre sur un lieu de collecte doivent prendre RDV soit sur le site : [don-desang.efs.sante.fr](http://don-desang.efs.sante.fr), rubrique RDV en ligne, soit sur l'application [don de sang](http://don-de-sang). Afin d'accueillir les donneurs dans le respect des mesures de sécurité, il est demandé aux donneurs de rester chez eux en cas de symptômes grippaux, de respecter les gestes barrières, ainsi que les consignes transmises sur place. Ne pas venir accompagner de personnes qui ne donnent pas leur sang. Merci d'avance pour votre générosité.



## Conseil Municipal du 3 juin 2020 : Compte-rendu

Le Conseil s'est réuni le mercredi 3 juin, à la Salle Polyvalente, sous la présidence de Hervé OLDANI, Maire. 27 conseillers étaient présents. C'était la première séance depuis l'élection du Maire le 23 mai et celui-ci, en souhaitant que chacun s'exprime sans retenue, a rappelé les règles de bon fonctionnement du Conseil et adopté le règlement intérieur. Après adoption du compte-rendu du Conseil du 23 mai, l'ordre du jour suivant a été étudié :

### Crise de la Covid 19 : le point de la situation de Plouviennec

Un point Covid a été fait par le Maire et des Adjointes sur le fonctionnement des services municipaux, de la crèche, des écoles, des commerces, sur la distribution des masques et sur les démarches d'information auprès des entreprises de Plouviennec sur des aides économiques. Les salles municipales et équipements sportifs restent fermés, au contraire du Jardin du Prat, sauf les jeux. La question de la réouverture du centre aéré cet été se pose. Certains conseillers regrettent la fermeture des salles municipales aux associations.

### Désignation de délégués dans certains organismes

Le Conseil a élu ses délégués dans un certain nombre d'organismes ou comités dans lesquels il sera représenté : Centre Communal d'Action Sociale, Syndicat d'Équipement et d'Énergie du Finistère, Comité de la Caisse des Ecoles.

### Délégation au Maire d'attributions du Conseil Municipal

Afin d'assurer un fonctionnement encore plus efficace de la commune, le Conseil a délégué au Maire pendant la durée du mandat certaines attributions de cette Assemblée. Il devra rendre compte de ses décisions au Conseil suivant.

### Délégation du Maire aux Adjointes : information du Conseil Municipal

Les délégations aux 7 adjointes ont été présentées par le Maire.

### Elus Municipaux : Droit à la formation

Afin de garantir le bon exercice des fonctions d'Élu local, la Loi a instauré un droit à la formation au profit de chaque conseiller municipal. Le Conseil, sur proposition du Maire, a autorisé cette possibilité.

### Commune de Plabennec : accueil d'enfants de Plouviennec sur l'ALSH - Dispositif Covid 19 - Convention

L'état d'urgence sanitaire a conduit le gouvernement à suspendre à compter du 16 mars 2020 l'accueil des enfants dans les écoles et les structures d'accueils de loisirs. Toutefois, un accueil exceptionnel a été maintenu pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et dépourvus de solution de garde. Plouviennec a décidé d'organiser cet accueil exceptionnel à l'ALSH. Mais très vite, une suspicion de Covid-19 parmi un membre du personnel a empêché son ouverture. Dans un esprit de solidarité, la commune de Plabennec a accepté d'accueillir 2 enfants de Plouviennec sur 2 jours. Le Conseil, sur proposition du Maire, a accepté de rembourser 191,80 € à Plabennec, représentant le coût de revient de cet accueil.

### Fonctionnement des associations : premières subventions 2020

Les attributions de subventions aux associations sont généralement examinées en Mai. La Covid n'a pas permis de faire parvenir aux associations les dossiers à compléter. En attendant la mise en œuvre habituelle, avec vraisemblablement décision d'attribution par le Conseil de septembre, les demandes de subventions suivantes ont été étudiées :

♦ **DIGEMER** : L'association DIGEMER loue l'appartement communal au-dessus de Ti-Local pour y héberger une famille en situation précaire en lien avec leur statut de réfugiés. Le montant mensuel du loyer est de 500 €. Cette durée d'une année devait permettre de prendre les dispositions nécessaires en fonction de la suite réservée à la demande de titre de séjour de la famille. DIGEMER contribue au suivi administratif et financier de la famille, en coordination avec le CCAS. Le Conseil, sur proposition de Valérie Gautier, a accepté de renouveler une aide de 250 € par mois, le Maire ayant signé un nouveau bail.

♦ **Au Clair de la Lune** : Au Clair de la Lune gère la crèche associative, financée par la CAF, les parents, des ressources propres et une subvention de la commune à hauteur de 70 000 €. Le Conseil de janvier 2020 avait accordé une avance de 56 000 € pour lui permettre de faire face à ses charges sociales. Sur proposition de Florence Bernard, le solde de 14 000 € a été voté.

♦ **Avenir Sportif de Plouviennec** : Une convention avec l'ASP a été signée en 2019 pour la mise à disposition de la commune d'un salarié du club. Une aide de 9 490 € avait été accordée avec un versement de 5 530 € en 2019. Le solde de 3 960 € doit être versé en 2020, avec l'appui d'une délibération du Conseil Municipal de Mai. Cette subvention a été accordée, sur proposition de Valérie Gautier.

### Immeuble PROXI : point du dossier - Information sur la durée du bail

Le Proxi a été acquis en 2019 dans le but d'y recevoir une nouvelle superette, sous la même marque. Le Maire, alors que les travaux sont quasiment achevés, a signé un bail de 9 ans, conforme à la réglementation (au lieu de 3 ans comme initialement convenu) avec les époux Basset. L'ouverture, très attendue, est prévue le 15 juillet. Un conseiller s'interroge sur sa coexistence avec Ti-Local. Le Maire répond que la concurrence n'existera pas entre ces 2 commerces, plutôt complémentaires.

### Travaux communaux : le point

Le point a été fait sur les travaux communaux en cours ou prévus par Jacques Lucas et Olivier Le Fur : finition de la salle JL Le Guen, aménagement de la rue de Mespeler, aménagements extérieurs des logements locatifs sociaux de l'îlot Bothorel (fin prévue en octobre), campagne annuelle d'amélioration de la voirie rurale, réaménagement du parking de l'École des Moulins, ravalements extérieur et intérieur de la Maison de l'Enfance, remplacement des réseaux d'eau potable et eaux usées sur la rue de la Libération, travaux de sectorisation du réseau d'eau potable (pour repérer plus facilement les anomalies).

### Questions diverses

Des conseillers s'interrogent sur des retards d'ouverture de commerces au centre-bourg. L'un d'entre eux, la pizzeria, a fermé définitivement ses portes. Un conseiller s'inquiète sur la remise en route du club de tennis. Le point est fait sur la création prochaine du Conseil Municipal d'Enfants.

### Prochain Conseil Municipal

La prochaine séance du Conseil aura lieu le mercredi 24 juin.

*La séance a été levée à 22h.*